DocuSign Envelope ID: C754C8D0-C47E-493F-B140-BFACE0462599

Ledouble

ASSOCIATION PLACE DES ARTS

139, rue de Bercy
75012 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Ledouble SAS – 8, rue Halévy – 75009 PARIS
Tél. 01 43 12 84 85 – E-mail info@ledouble.fr
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables et à la Compagnie des commissaires aux comptes de Paris
Société par actions simplifiée au capital de 438 360 €
RCS PARIS B 392 702 023 – TVA Intracommunautaire FR 50 392 702 023

DocuSign Envelope ID: C754C8D0-C47E-493F-B140-BFACE0462599

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Place des Arts (ci-après l' « Association ») relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière les comptes annuels.

DocuSign Envelope ID: C754C8D0-C47E-493F-B140-BFACE0462599

Responsabilités de la direction et du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 23 mai 2023

LEDOUBLE SAS

DocuSigned by:

Agnès Piniot

65099843B4B945F...

Agnès PINIOT
Présidente - Associée

DocuSign Envelope ID: C754C8D0-C47E-493F-B140-BFACE0462599

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

DocuSign Envelope ID: C754C8D0-C47E-493F-B140-BFACE0462599

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022			Exercice clos le 31/12/2021
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	14 060,00	14 060,00	-	-
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total I	**14 060,00**	**14 060,00**	**-**	**-**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises				45,00
Créances			-	
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Fournisseurs débiteurs			-	124,80
Organismes sociaux	6 361,88		6 360,88	17 806,08
Autres	66 165,25		66 165,25	600,00
Valeurs mobilières de placement			-	
Instruments de trésorerie			-	
Disponibilités	42 637,53		42 637,53	217 650,26
Charges constatées d'avance	1 597,66		1 597,66	2 908,98
Total II	**116 761,32**		**116 761,32**	**239 134,27**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**130 821,32**	**14 060,00**	**116 761,32**	**239 134,27**

DocuSign Envelope ID: C754C8D0-C47E-493F-B140-BFACE0462599

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS	-	-
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	-	-
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables…	-	-
dont Ecarts de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)		-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-
Fonds statutaires	-	-
Fonds propres complémentaires	-	-
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		-
Fonds associatifs avec droit de reprise	-	-
Apports	-	-
Legs et donations	-	-
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-	-
Ecarts de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves	-	
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves pour projet de l'entité	-	-
Autres	-	-
Report à nouveau	38 369,59	35 531,61
Excédent ou déficit de l'exercice	7 407,68	2 837,98
Situation nette (sous total)	**45 777,27**	**38 369,59**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
Total I	**45 777,27**	**38 369,59**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II	-	-

DocuSign Envelope ID: C754C8D0-C47E-493F-B140-BFACE0462599

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
PROVISIONS		
Provisions pour risques Provisions pour charges	0	3 000,00
Total III	**0**	**3 000,00**
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement		
- sur autres ressources		
Total III bis	-	-
DETTES		
Emprunts et dettes financières		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	10 658,49	11 818,08
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	50 598,45	79 573,59
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 619,61	103 534,01
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 107,50	2 839,00
Total IV	**70 984,05**	**197 764,68**
Ecarts de conversion Passif (V)		-
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	**116 761,32**	**239 134,27**

DocuSign Envelope ID: C754C8D0-C47E-493F-B140-BFACE0462599

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	18 760,00	15 625,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	6 403,45	2 201,42
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 223 246,32	1 123 173,55
Subventions		
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3000,00	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	17,49	532,25
Transferts de charges	624,57	1 082,43
Cotisations		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consomptibles virées au compte de résultat		
Autres produits		
Total I	**1 252 051,83**	**1 142 614,65**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	25 866,70	22 236,96
Variation de stock	0	112,50
Autres achats non stockés	6 403,38	2 595,22
Services extérieurs	1 113,80	1 283,20

DocuSign Envelope ID: C754C8D0-C47E-493F-B140-BFACE0462599

Autres services extérieurs	33 693,92	18 205,35
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	65 279,35	53 878 ,00
Salaires et traitements	667 948,45	602 920,86
Charges sociales	446 558,77	437 374,66
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	-	
Autres charges	522,03	1 760,21
Total II	**1 247 386,40**	**1 140 366,96**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	**4 665,43**	**2247,69**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 147,25	664,29
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	**1 147,25**	**664,29**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	-	-
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**1 147,25**	**664,29**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2045,00	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	**2045,00**	**0**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	400,00	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**1 645,00**	**0**
Participation des salariés aux résultats (VII)		

DocuSign Envelope ID: C754C8D0-C47E-493F-B140-BFACE0462599

Impôts sur les bénéfices (VIII)	50,00	74 ,00
Total des produits (I + III + V)	**1 255 244,08**	**1 143 278,94**
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**1 247 836,40**	**1 140 440,96**
SOLDE INTERMEDIAIRE	NON APPLICABLE	NON APPLICABLE
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	NON APPLICABLE	NON APPLICABLE
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	NON APPLICABLE	NON APPLICABLE
EXCEDENT OU DEFICIT	**7 407,68**	**2 837,98**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	-	
Prestations en nature	-	
Bénévolat	-	
TOTAL	-	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	656 677,15	506 361,26
Mise à disposition gratuite de biens et services	NON APPLICABLE	NON APPLICABLE
Personnel bénévole	1 716,39	3 010,70
TOTAL	**658 393,54**	**509 372,06**

DocuSign Envelope ID: C754C8D0-C47E-493F-B140-BFACE0462599

ANNEXE AUX COMPTES DE L'ASSOCIATION PLACE DES ARTS

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois.

Le total bilan avant affectation du résultat est de 116 761.62 €.

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31/12/2022 et compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de Place des Arts se traduit par un bénéfice de 7 407.68€ contre un bénéfice de 2 837.98€ au titre de l'exercice 2021.

1. Evénements significatifs

Le nombre total d'adhésions a légèrement augmenté en 2022 puisqu'il passe de 625 en 2021 à 741 en 2022. Il avait significativement diminué en 2020 du fait du confinement généralisé (en 2019 le nombre d'adhésions s'élevait à 998).

2. Règles et méthodes comptables

La comptabilité de l'association Place des Arts pour l'année 2022 a été établie en suivant la méthode décrite dans le règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et dans le respect des principes comptables actuellement en vigueur :

- Continuité d'exploitation
- Permanences des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. La durée d'amortissement retenue est la durée d'usage.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Constatation des subventions

La subvention d'exploitation, reçue le 25 juillet 2022, par les Ministères économique et financiers est de 11 000 €, identique à 2021.

DocuSign Envelope ID: C754C8D0-C47E-493F-B140-BFACE0462599

La subvention dédiée à la masse salariale pour l'année 2022 a été fixée à 1 150 000 €. Cette subvention a fait l'objet de deux versements :

- 26/01/2022 : 920 000 €
- 27/09/2022 : 230 000 €

Le second versement du 27 septembre 2022 d'un montant de 132 713.55 € se compose du solde de la subvention au titre de 2022 pour 230 000 €, diminué du trop-perçu de 97 286.45€ € au titre de 2021.

En 2022, conformément à la convention qui lie l'association et les Ministères économique et financiers, un produit à recevoir de 62 246 € a été constatée au titre de l'année 2022 puisque la subvention reçue au titre de cet exercice ne permet pas de couvrir l'intégralité des charges prévues.

La fin du litige avec Mme Labbée nous amène à faire une reprise de provision d'un montant de 3000€.

3. Notes sur le Bilan

- *Immobilisations*

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Agct Ivry : Brut	6 053.00			6 053.00
Agct Bercy : Brut	8 007.00			8 007.00
Agct Ivry : amort	-6 053.00			-6 053.00
Agct Bercy : amort	-8 007.00			-8 007.00

Les agencements ont été amortis linéairement sur une durée de 5 ans.

- *Etat des créances*

	Total Créances	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an
Créances usagers	0	0	
Avoirs fournisseurs	0	0	
Organismes sociaux	6 360.88	6 360.88	
Etat Produit à recevoir	66 165.25	66 165.25	
Total	**72 526.13**	**72 526.13**	

DocuSign Envelope ID: C754C8D0-C47E-493F-B140-BFACE0462599

- *Etat des dépréciations*

Il n'y a pas dépréciation en cours.

- *Etat des dettes*

	Montant Total	De 0 à 1 an	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs	10 658.49	10 658.49		
Personnel et comptes rattachés	14 319.14	14 319.14		
Organismes sociaux	36 229.03	36 229.03		
Etat	8 669.89	8 669.89		
Créditeurs divers				
Total	**69 876.55**	**69 876.55**		

Charges à payer :	**Montant total**	**37 242.74€**
	Dont :	
	Factures non parvenues :	10 658.49€
	Provisions congés à payer :	14 319.14€
	Personnel autres charges à payer :	0 €
	Charges sociales sur congés à payer :	12 265.11 €
	Charges sociales sur autres charges à payer :	0 €
Produit à recevoir :	**Montant Total**	**66 165.25€**
	Dont :	
	Subvention masse salariale :	62 246.32 €
	Remboursement de taxe d'apprentissage	3 918.93 €

Le montant de la subvention à recevoir au titre de la masse salariale 2022 est de 62 246.32 €.

Rémunérations dues
La convention établie entre les Ministères économiques et financiers concernant la prise en charge par l'association des salaires et charges, a pris effet le 1er mai 2010.

Provisions pour congés à payer
Ces provisions s'élèvent à 26 584.25 € charges sociales incluses, contre 31 967.86 € en 2021. La baisse vient des départs d'agents qui avaient un solde important de CP. Ils ont été remplacés par des agents avec un compteur plus faible.

Variation des fonds propres
Le bénéfice de l'exercice 2021 d'un montant de 2 837.98 € a été affecté aux fonds propres par décision de l'Assemblée Générale.

DocuSign Envelope ID: C754C8D0-C47E-493F-B140-BFACE0462599

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Résultat	-2 490,49	2 480,74	-91,81	-1 160,30	1 587,32	2 837,98	7 407,68
Fonds propres	32 715,66	35 196,40	35 104,59	33 944,29	35 531,61	38 369,59	45 777,27

4. Notes sur le Compte de Résultat

Les ventes s'élèvent à : 6 403.45 €

Ventes billets Opéra et Philharmonie	5 070.45
Logistique Expos	843,00
Commissions sur vente de livres	173,00
Ventes diverses	317.00
TOTAL	**6 403.45**

Les cotisations

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prix de l'adhésion	17	18	18	19	25	25	25	25
Nombre d'adhérents	1 460	1 347	1 256	1 275	998	590	625	741
Montant des cotisations	24 820	24 246	22 608	24 225	24 950	14 750	15 625	18 525

Les adhésions sont prises en produit au moment où elles sont perçues par l'association. Les membres bénéficient de cette qualité sur une durée de 12 mois.

Variation des approvisionnements en fonds de livres, BD, DVD, CD
Durant l'année 2022, Place des Arts s'est enrichie de livres, BD, CD et DVD pour un montant de 12 533.85 €. Des abonnements de VOD et des accès à une plateforme de musique complètent les achats pour un montant 13 332.85 €. Il n'y a pas de variation significative par rapport à 2021.

Les achats de billets pour l'Opéra et la Philharmonie sont revendus avec marge de 2 euros par billets.

Remboursement des indemnités journalières Sécurité Sociale
Ces indemnités ont été perçues pour un montant total de 3145 €.

DocuSign Envelope ID: C754C8D0-C47E-493F-B140-BFACE0462599

5. Effectifs

Fin 2022, Place des Arts comptait 15 agents, répartis en 3 catégories de la fonction publique et mis en situation de détachement de droit privé.

6. Contribution volontaire en nature

Les Ministères économiques et financiers garantissent le maintien et l'actualisation constante des moyens et ressources déjà mis à la disposition des agents de l'association Place des Arts (y compris les extensions aux progiciels de gestion existants) dans les domaines :

- Administratifs
- Immobiliers (les mezzanines du hall BEREGOVOY, les annexes périphériques, la réserve Vincent AURIOL, un bureau de direction, les zones de stockage, les bureaux des activités transverses…)

Les derniers chiffres fournis par le Secrétariat Général à propos des valeurs locatives et des autres dépenses sont les suivants :

Locaux	**SUPERFICIE (en m²)**	**VALEUR (en €)**
COLBERT	507.80	178 527.64 €
NECKER	55,71	17 694.05 €
SIEYES	22,54	7 889.00 €
VINCENT AURIOL	144,11	41 585.00 €
MONTREUIL BLANQUI	53,87	14 544,90 €
MONTREUIL LES ALLEES	45,78	12 360.60 €
IVRY	17,59	4 233.91 €
NOISY CENTRE	68,88	9 643.20 €

Autres dépenses	
Nettoyage	36 140 €
Hygiène	120 €
Gardiennage	13 052 €
Déchets et nuisibles	3 422 €
Divers	1 056 €
Maintenance préventive et corrective	90 367 €
Travaux d'aménagement	109 057 €
Travaux de réhabilitation	2 557 €
Fluides	46 921 €

- Mobiliers
- Matériels techniques, informatiques, bureautiques, téléphoniques,
- Postaux
- Logistiques,
- Maintenance

DocuSign Envelope ID: C754C8D0-C47E-493F-B140-BFACE0462599

Tout agent de l'association dispose notamment :

- D'un bureau au sein des services des Ministères économique et financier
- D'un accès à l'intranet ministériel et à Internet
- D'une inscription au sein de l'annuaire des Ministères économique et financier
- D'une adresse électronique professionnelle se terminant par « finances.gouv.fr ».

Le total des frais administratifs pris en charge par les Ministères économiques et financiers pour le compte de Place des Arts et non refacturés représentent, pour l'année 2022, un montant de 3 074.85 € en l'état actuel des données communiquées par le Secrétariat général des MEF.

Concernant les dépenses informatiques, elles ne sont plus identifiées en tant que telles par le ministère qui les inclut désormais dans la masse globale des dépenses informatiques.

Les montants des dépenses audiovisuelles sont estimés à 64 432€ en 2022. Il s'agit des dépenses générées par l'organisation de spectacles à Bercy (lumières, son, captation vidéo…)

Le temps passé par les bénévoles qui travaillent pour l'association Place des Arts est valorisé à un montant de 1 716,39 euros.

Ce montant a été évalué par l'Association de la manière suivante :

BENEVOLES	TEMPS	TAUX HORAIRE NET SMIC	SALAIRES NETS	CHARGES PATRONALES SMIC	COÛT TOTAL POUR PDA
Madame la Présidente	18	8,76	157,68	22,63	180,31
Madame la Trésorière	50	8,76	438,00	54,06	492,06
Membres du Conseil d'Administration	15	8,76	131,40	22,63	154,04
Webmestre	80	8,76	700,80	189,20	890,00
Totaux	163		1 427,88	288,51	1 716,39

DocuSign Envelope ID: C754C8D0-C47E-493F-B140-BFACE0462599

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
Dons manuels				
Legs, donations et assurances-vis				
Mécénat	2 000,00			
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2- PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	18 760,00		15 625,00	
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	8 237,76		3 948,39	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 223 246,32		1 123 173,55	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	3 000,00		111,65	
5 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	1 255 244,08	-	1 142 858,59	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1- MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	1 247 786,40		1 139 946,61	
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT			-	
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS			-	
5- IMPOT SUR LES BENEFICES	50,00		74,00	
6- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
TOTAL	1 247 836,40	-	1 140 020,61	-
EXCEDENT OU DEFICIT	7 407,68		2 837,98	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 716,39		3 010,70	
3-CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature	656 677,15		506 361,26	
Dons en nature				
TOTAL	**658 393,54**		**509 371,96**	
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	656 677,15		506 361,26	
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 716,39		3 010,70	
TOTAL	**658 393,54**		**509 371,96**	

DocuSign Envelope ID: C754C8D0-C47E-493F-B140-BFACE0462599

Emplois par destination	Exercice N	Exercice N-1	Ressources par origine	Exercice N	Exercice N-1
Emplois de l'exercice			**Ressources de l'exercice**		
1 - Missions sociales			**1 - Ressources liées à la générosité du public**		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Donc, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels		
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - Frais de recherche de fonds					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - Frais de fonctionnement					
TOTAL DES EMPLOIS			**TOTAL DES RESSOURCES**		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du pubic de l'exercice		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		
Contributions volontaires en nature	**Exercice N**	**Exercice N-1**		**Exercice N**	**Exercice N-1**
Emplois de l'exercice			**Ressource de l'exercice**		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales			**1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public**		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds			Dons en nature		
3 - Contributions volontaires au fonctionnement					
TOTAL			**TOTAL**		

Les subventions reçues liées à la masse salariale sont intégralement utilisées au cours de l’exercice, les autres ressources de l’association (cotisations des membres et subventions d’exploitation) sont utilisées pour les frais de fonctionnement de l’association (en dehors de la masse salariale).